

La crise sanitaire va-t-elle réveiller les consciences énergétiques ?

La crise sanitaire actuelle n'épargne aucun pays. Son ampleur et sa rapidité de propagation ont pris de cours la majorité des régions du globe, réduites à réagir dans l'urgence en prenant les mesures nécessaires au contrôle de la pandémie. Les impacts et conséquences économiques seront nombreux et dévastateurs. Des plans de relance vont être nécessaires pour redynamiser chaque filière.

En ce qui concerne les énergies renouvelables que nous représentons par le biais de l'association **AFCB SOLAIRE**, leur rôle doit absolument être considéré par les politiques pour accompagner le tissu économique et industriel en sortie de crise. Il y a effectivement une formidable opportunité pour rebattre les cartes énergétiques, accélérer le changement de paradigme et transformer cette crise en renaissance pour de nouveaux modèles économiques.

Produire localement sa propre énergie en circuit court, réduire sa dépendance vis-à-vis à des énergies fossiles depuis le réseau et diminuer ses charges de fonctionnement, sont autant de raisons pour les industriels, commerces, tertiaires et collectivités à faire le choix des énergies renouvelables solaires.

L'installation de centrales solaires photovoltaïques permet le développement d'emplois locaux, de proximité et non délocalisables. L'économie en sortie de crise doit s'appuyer sur les ressources de son territoire et les industriels qui chercheront à relocaliser leur production, trouveront dans les énergies renouvelables et en particulier le solaire photovoltaïque, une formidable source de compétitivité pour leur activité et une réduction de la dépendance aux autres énergies.

De nouveaux modes de consommation de l'énergie sont en train de naître. Chacun devient producteur et consommateur de ses besoins en énergie.

L'électromobilité est un des enjeux des années à venir et l'énergie solaire offre une solution simple et disponible pour subvenir aux besoins des véhicules électriques.

A l'échelle d'un quartier, **l'autoconsommation collective** apporte le pilier social du développement durable en conciliant les surfaces disponibles des toitures des usines et commerces avec les besoins des consommateurs particuliers en logement collectif ou individuel.

Ces changements dans notre manière de produire et de consommer l'énergie se feront en partie avec le solaire photovoltaïque.

Les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie sont ambitieux, mais tous les indicateurs prouvent qu'ils seront largement atteints et dépassés.

Encore faut-il que les derniers freins au développement de la filière soient levés.

La relance d'après crise doit permettre le redémarrage rapide de nos activités.

Il est temps à présent d'aller de l'avant et de libérer les initiatives et les projets par des mesures rapides et pertinentes dont la Région doit se faire le porte-parole :

- **soutenir la relocalisation** en France de l'industrie photovoltaïque
- **faire prendre en charge les coûts d'extension** des raccordements des producteurs en basse tension par le TURPE pour faciliter le branchement des centrales solaires au réseau
- **augmenter le plafond** des tarifs d'achat du guichet trimestriel à 500 kWc comme c'est le cas pour les autres filières d'énergies renouvelables
- **moduler les tarifs d'achat** en fonction de l'ensoleillement afin de ne pas défavoriser notre territoire et pour mieux répartir les lauréats des appels d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie
- **exonérer de CSPE** les projets en autoconsommation, mesure déjà autorisée par les directives européennes
- **accélérer les raccordements** ENEDIS, notamment par le biais d'une pré-configuration de tous les compteurs LINKY pour les installations des particuliers en autoconsommation avec vente du surplus
- **simplifier les démarches administratives** par la mise en place d'un guichet unique pour réduire les délais et les coûts de développement des projets
- **supprimer la règle des 100 mètres** entre chaque projet pour les collectivités locales qui représente à ce jour un frein dans les communes pour développer la solarisation de leur patrimoine
- **encourager le développement** des installations solaires sur les territoires protégés et/ou sauvegardés par les bâtiments de France
- **garantir par l'État** la qualité des travaux, auprès des assureurs pour débloquer les problématiques d'assurabilité rencontrées par les installateurs à propos des assurances décennales

Les effets de la crise sanitaire se matérialisent dans la filière régionale par :

- une baisse d'activité depuis le début du confinement entre 60 et 100%
- le gel des embauches initialement prévues
- des défauts de trésorerie
- une baisse des investissements
- le recours au chômage partiel
- les reports des chantiers clients

En Bourgogne Franche-Comté, près de 1 000 emplois directs ou indirects sont menacés alors que le secteur d'activité a besoin de recruter pour atteindre les objectifs régionaux.

L'association AFCB SOLAIRE s'associe aux demandes des organisations professionnelles d'autres régions et appelle **"à un diagnostic d'urgence de l'état de la filière solaire photovoltaïque, à commencer dans les régions, au plus près des territoires, puis en France d'une façon plus large, afin de soutenir cette filière d'avenir pour le développement économique des territoires"**.

La filière locale a aussi besoin **d'une communication positive** en sortie de crise à l'égard de nos métiers et secteurs d'activité. A ce titre nous comptons sur la Région pour développer dans ce sens, le message autour de l'énergie renouvelable solaire, à destination des particuliers et des professionnels.

Enfin, nous demandons aux collectivités publiques de **montrer l'exemple** dans leurs consultations publiques pour des travaux de rénovation et de construction de bâtiments pour intégrer l'énergie solaire.

En effet le nombre de projets photovoltaïques présents dans les consultations des appels d'offre publics restent anormalement bas au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté.

L'attribution des subventions régionales dans les dossiers de travaux/rénovations des bâtiments publics, devraient de notre point de vue, correspondre à des **contreparties d'éco-conditionnalités**, en particulier celle de produire plus d'énergie que ce que le bâtiment n'en consomme.

Nous pouvons changer le monde qui nous entoure et prendre en main notre avenir. Cette crise sans précédent bouleverse notre modèle et il est temps à présent de passer à la vitesse supérieure pour quitter la transition énergétique et accéder à **la révolution énergétique**, pour que notre Région devienne aussi un modèle à l'échelle du pays, avec une vision stratégique à long terme.

Pierrick MAITRE, Président AFCEB SOLAIRE

L'Association AFCEB SOLAIRE représente les professionnels de la région Bourgogne Franche Comté qui travaillent dans le secteur de l'énergie solaire.

Créée en 2019, AFCEB Solaire fédère les entreprises du territoire selon les différents métiers de la filière : couvreurs, électriciens, chauffagistes, bureaux d'études, photovoltaïciens, industriels du secteur.

<https://www.afcb-solaire.fr/>

mercredi 29 Avril 2020

